

ARRETE DU MAIRE N° 282/2026

Modifiant l'arrêté modificatif 233/2026 du 27/04/2026

**Relatif à la circulation et au stationnement
Rue du Maréchal Joffre à WINTZENHEIM**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu l'arrêté municipal n° 189/2026 en date du 1er avril 2026 portant délégation de signature à M. Daniel OUGIER - conseiller municipal délégué à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de renouvellement du réseau basse tension, rue du Maréchal Joffre à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du mercredi 10 juin 2026 au mardi 30 juin 2026 de la façon suivante :

- Suppression d'une voie avec mise en place d'un alternat par panneau B15/C18 ;
- Interdiction de stationner au droit du chantier.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Majore, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- SOBECA – 7, rue Gutenberg 6810 ENSISHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 08 juin 2026



Daniel OUGIER
Conseiller délégué à la sécurité